

**COLLOQUE  
AVENIR DE LA TNT**

# UHD et HbbTV, les deux piliers de la modernisation

Plusieurs fois reporté pour cause de crise sanitaire, le « Colloque Avenir de la TNT » s'est finalement tenu le mercredi 16 Juin 2021 à la Maison de la Chimie à Paris. Au total, près de 300 professionnels et acteurs de la filière audiovisuelle, représentant l'ensemble de l'écosystème TNT y ont assisté (éditeurs, opérateurs de réseaux, constructeurs, antenistes, bailleurs sociaux, syndics de copropriétés, grande distribution), soit in situ, soit derrière leur écran. Une première ! Cet événement organisé par Smart intégrations Mag et soutenu par plusieurs organismes impliqués dans le sujet, avait au moins deux objectifs, répondre aux propos du précédent président de l'Arcep, qui voulait l'arrêt de la TNT pour en transférer les fréquences aux services de télécoms mobiles et donner une tribune au CSA qui, au contraire, milite pour la préservation et le développement de la télédistribution numérique terrestre dans un scénario de modernisation, expliquent Patrice de Goy et Cédric Davy, co-organisateurs du Colloque. « On a pu entendre que la TNT était sur le déclin, que c'était un mode de diffusion frappé d'une obsolescence programmée face à l'Adsl ou la fibre, a souligné avec une pointe d'ironie Hervé Godechot, conseiller du CSA dans son discours d'ouverture. Ces dernières années, a-t-il poursuivi, l'usage de la TNT semblait refluer au fur et à mesure que l'IPTV progressait. Mais, depuis maintenant trois ans, tandis que la fibre se développe



La modernisation de la plateforme TNT repose principalement sur l'UHD (ultra haute définition) et la norme HbbTV, se sont globalement accordés les participants au Colloque Avenir de la TNT, organisé par Smart Intégrations Mag. L'évolution des métiers de l'antenne et, d'une manière générale, celle des métiers du courant faible ont également occupé une partie des échanges.

## QU'EST-CE QU'UN MULTIPLEX PRÉCURSEUR ?

Les programmes de la TNT sont organisés en multiplex, un peu à l'image d'une copropriété, chaque programme utilise un appartement de l'immeuble qui est lui-même le multiplex. Le multiplex précurseur est donc un nouveau multiplex qui pour l'instant est vide, mais qui sera uniquement occupé par les nouveaux standards DVB-T2 et HEVC qui permettent l'UHD. Il sera exclusivement occupé par des programmes UHD. Il est dit « précurseur » car l'idée est de le lancer rapidement. Tout le monde ne pourra pas le recevoir, mais il sera utile pour inciter le grand public et les téléspectateurs à continuer à s'équiper en écrans 4K.



De gauche à droite, Olivier Fehlmann, directeur des ventes du groupe Triax, Hugues Martinet, directeur général de towerCast, Gilles Brégant, directeur général de l'ANFR et Thomas Zaruba, CDO chez Kantar Division Media, lors de la première table ronde.

↓ Cédric Davy, co-organisateur du colloque, anime la première table ronde de la journée consacrée à la TNT aujourd'hui, 16 ans après son lancement.



modernisation de la TNT, par exemple, jugé non essentiel, n'y figurait pas initialement. Sa « réintégration » par le biais d'amendements, est due à la pugnacité de la sénatrice de la Seine-Maritime, Catherine Morin-Desailly, en pointe sur les dossiers culturels et audiovisuels. Il est important de le souligner.

## Multiplex précurseur

Le scénario de modernisation de la plateforme TNT tel qu'évoqué lors de la table ronde de l'après-midi, passe en particulier par l'adoption, par certaines chaînes, de l'Ultra Haute Définition (UHD) avec de nouvelles spécifications techniques de diffusion et de compression des signaux, soit le passage du DVB-T au DVB-T2 et du MPEG-4 au HEVC ce qui suppose une reconfiguration des multiplex. « La TNT du futur, c'est d'abord le multiplex précurseur



mais ces évolutions techniques doivent aussi prendre en compte les besoins d'interactivité apparus avec les nouveaux services disponibles sur les réseaux fixes comme le rattrapage ou le replay et plus récemment les plateformes de SVOD.

## HbbTV fait débat

Ce besoin d'interagir avec les sources est rendu possible en hertzien terrestre par la mise en œuvre du standard HbbTV, déjà implanté dans des équipements commercialisés dans plusieurs pays d'Europe et expérimenté sur la plateforme Salto sur le canal 51. Ce point fait débat puisque son obligation a été supprimée dans le projet de loi, au grand dam des diffuseurs de contenus.

« La modernisation de la TNT doit se faire sur deux pieds : l'UHD et l'interactivité. Et le gouvernement vient de nous couper une jambe... », a affirmé Thomas Follin, directeur général de la plateforme Salto. Il a tenu à partager « l'incompréhension chez Salto », après la suppression, par le biais d'un amendement gouvernemental, de la mesure imposant aux récepteurs de télévision de supporter les services interactifs proposés par les chaînes de la TNT, via la norme HbbTV. Le dirigeant a dénoncé le « verrouillage du marché pour les diffuseurs français [...] Les constructeurs et les plateformes internationales font des deals globaux qui rayent de la carte les diffuseurs nationaux et ne laissent aucune chance pour un petit acteur domestique de rivaliser », a-t-il martelé. Thomas Follin a défendu avec vigueur la norme HbbTV, « la solution pour qu'un éditeur accède au grand public, sans intermédiation des constructeurs. Pourquoi n'est-elle pas plus développée en France ?

Photo ci-contre : De gauche à droite, Eddy Bécret, directeur marketing et réseaux de Fracarco France, Hugues Martinet, directeur général de towerCast, Thomas Zaruba, CDO chez Kantar Division Media et Benoît Grunewald, expert cybersécurité chez Eset France.

Photo ci-dessous : De gauche à droite, Thierry Brillat, vice-président antenne de l'Anitec, Arnaud Brouquier, co-président de l'Anitec, Thierry Baumann, chef produits du groupe Triax et Ronan Langoiseux, directeur général de Televés France, lors de la seconde table ronde consacrée aux atouts de la TNT.

## 27 MILLIONS DE TÉLÉVISEURS UHD EN 2024

Afnum (l'Alliance française des industries du numérique) indique qu'en 2020, 4,7 millions de téléviseurs ont été vendus en France dont 3,2 millions UHD. Selon les projections de déploiement faites par le syndicat, en 2024, 27 millions d'unités de téléviseurs UHD auront été vendues sur le territoire français, soit 60% d'un parc de 44 millions.



De gauche à droite : Arnaud Lucaussy, secrétaire général de TDF, Jean-Luc Deroudilhe, directeur général de Fransat et Thomas Follin, directeur général de Salto, lors de la table ronde consacrée à l'avenir de la TNT.



était un réseau hybride avec un segment terrestre et un segment satellite, « que l'UHD est un des axes majeurs de la modernisation et la norme HbbTV garantit l'indépendance par rapport aux plateformes américaines. Cette norme fait consensus pour l'essor des services interactifs, pour exister à côté des grands acteurs de l'internet, dans une logique de souveraineté numérique ».

## Le point de vue des constructeurs

Côté constructeur, Denis Bajas, technical marketing & IT solutions manager chez Sony France et vice-président de la commission AV de l'Afnam, a indiqué qu'en 2020, 4,7 millions de téléviseurs avaient été vendus en France dont 3,2 millions UHD. Selon les projections de déploiement faites par l'association, en 2024, 27 millions d'unités de téléviseurs UHD auront été vendues sur le territoire français, soit 60% d'un parc de 44 millions. Concernant le HbbTV, l'Afnam recommande une homogénéisation de l'interface entre les éditeurs. « On a besoin d'une spécification qui nous permette de globaliser. On déploie avec une vision européenne, on ne va pas faire une bidouille pour la France... On intègre des standards qui sont utilisés, on dialogue avec les éditeurs », a avancé Denis Bajas, précisant que l'Afnam n'avait néanmoins

« aucune opposition au HbbTV » et que « la phase d'implémentation d'une technologie est de 18 mois au minimum ». Même écho chez Jean-Marie Le Guen, secrétaire général du Secimavi (Syndicat des entreprises de commerce international de matériel audio, vidéo et informatique) « Nous sommes tous intéressés par la modernisation de la TNT ! Il faut rappeler que la TNT est le socle de beaucoup d'obligations pour les éditeurs, le point de départ d'un cercle vertueux pour tout le monde. Mais on ne peut pas se voir imposer des spécifications derrière lesquelles il n'y a pas de services. » Et d'ajouter : « Il faut qu'on travaille ensemble avec les éditeurs à écrire le code de la route de la HbbTV. »

## Quel business pour les professionnels de terrain ?

Ces questionnements sont importants mais n'ont que peu d'incidence sur un point qui est essentiel pour les lecteurs professionnels de *Smart Intégrations Mag* : est-ce que ces changements induiront du travail pour les anténistes et autres spécialistes des courants faibles ? Certes, les modifications de certains paramètres techniques peuvent entraîner des travaux d'adaptation des antennes et des infrastructures de distribution collective dans les immeubles mais cela ne représente qu'une activité offrant assez peu de perspectives, comme l'adaptation des équipements aux possibles interférences provoquées par le développement de la 5G. La préservation du droit à l'antenne génère encore heureusement des chantiers dans la construction neuve ou dans la réhabilitation mais tout cela n'ouvre pas des perspectives suffisantes pour éclaircir l'avenir à long terme des professionnels concernés. Durant la première table ronde, Ronan Langoiseux, directeur général de Televés a rappelé avec des arguments convaincants les insuffisances du câble Ethernet pour la distribution des signaux de télévision reçus localement par une antenne. Un constat qui légitime toujours la présence du coaxial dans les bâtiments, en parties communes comme en parties privatives, mais qui pousse aussi vers des solutions résolu-

ment universelles comme la fibre optique jusqu'à la prise murale du particulier. L'AniTec, l'Alliance Nationale des Intégrateurs de Technologies connectées, sécurisées et pilotées, par la voix de Thierry Brillac (vice-président « Antenne ») et Arnaud Brouquier (co-président), est allée dans le même sens en proclamant que l'étiquette d'antenniste était révolue - même si la télédistribution résidentielle, surtout collective, génère encore un chiffre d'affaires non négligeable - et qu'il fallait aujourd'hui plutôt parler de « smart techniciens » c'est-à-dire des professionnels du coaxial 75 ohms complètement ouverts au monde IP et donc à l'Ethernet/RJ45 comme à l'optique.

## L'opérateur local de services numériques

Ce discours volontariste s'accompagne d'une définition universelle de l'infrastructure du bâtiment qui se doit d'être ouverte à tous les utilisateurs potentiels et en particulier aux autres prestataires techniques, chauffagistes, ascensoristes, spécialistes de l'alarme, du contrôle d'accès, et de la VMC. Un point de vue qui rejoint celui de la Smart Buildings Alliance mais qui demande encore beaucoup d'évolution dans les mentalités, tant le principe du « chacun son câble » est encore prévalent. Enfin, l'AniTec prend sérieusement en compte la notion de service qui, associé au réseau fournisseur de contenus et vecteur d'interaction, doit générer des activités nouvelles. L'antenniste devenu spécialiste des courants faibles et des Smart Technologies se transforme parallèlement en opérateur local de services et en administrateur d'infrastructure, capable d'être partenaire des bailleurs ou de copropriétés privées désireuses de garder la maîtrise de leur réseau et des données qui transitent dessus. On est loin de la seule réception/distribution de la TNT mais il est clair que pour les professionnels, ce spectre élargi de compétences est la seule voie de salut. Un message qui est aussi récurrent dans les colonnes de *Smart Intégrations Mag*.

**Pdg et Philippe Pélaprat**  
**Photos SIM/Jade Franchetto**

## UN COLLOQUE DANS L'ACTUALITÉ

- **Mercredi 7 avril 2021** : les dispositions sur la modernisation de la plateforme TNT passent en conseil des ministres au travers du projet de loi relatif à la régulation et à la protection de l'accès aux œuvres culturelles à l'ère numérique.
- **Jeudi 8 avril** : le texte est présenté au Sénat avec engagement de la procédure accélérée par le gouvernement.
- **Jeudi 20 mai** : le Sénat vote le texte comprenant les amendements concernant la modernisation de la plateforme TNT introduits par la sénatrice Catherine Morin-Desailly.
- **Lundi 14 juin** : l'Assemblée nationale étudie et vote le texte adopté par le Sénat mais rejette certaines dispositions dont celle imposant la norme HbbTV sur les récepteurs de télévision.
- **Jeudi 1<sup>er</sup> juillet** : approbation par une commission mixte paritaire d'un texte commun aux deux assemblées.
- **A venir** : la promulgation du texte. Ensuite, le calendrier sera du ressort du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel).